AR Prefecture

016-251602595-20221004-DELIB53_2022-DE Reçu le 11/10/2022 Publié le 11/10/2022



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 4 octobre 2022

Délibération n°53/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 4 octobre à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation: 13 septembre 2022.

Membres présents: messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, Michael CANIT, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Jérôme SOURISSEAU, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE, Patrice BOUTENEGRE,

Mesdames Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Michel CARTERET, Mesdames Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs absents ou excusés: messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	16
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	4
Votants	16

<u>Objet</u>: Modification de la délibération n° 36/2021 du 9 septembre 2021 portant élection des membres de la Commission d'appel d'offres

Monsieur le Président rappelle que par la constitution de la Commission d'appel d'offres (CAO) a été approuvée par délibération du 9 septembre 2021 comme suit :

Le Président, Philippe BOUTY ou son représentant, président		
Titulaires	Hélène GINGAST (Département de la Charente)	
	Patrick MARDIKIAN (Département de la Charente)	
	Virginie LEBRAUD (Région Nouvelle-Aquitaine)	
	Valérie SCHERMANN (Commune d'Angoulême)	
	Gérard DESAPHY (GrandAngoulême)	
Suppléants	Nelly VERGEZ (Département de la Charente)	
	François BONNEAU (Département de la Charente)	
	Martine PINVILLE (Région Nouvelle-Aquitaine)	
	Gérard LEFEVRE (Commune d'Angoulême)	
	Agnès BEL (GrandAngoulême)	

AR Prefecture

016-251602595-20221004-DELIB53_2022-DE Reçu le 11/10/2022 Publié le 11/10/2022

Suite à la démission de Madame Valérie SCHERMANN, membre titulaire, il convient de procéder à son

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, élisent :

remplacement au sein de cette commission.

 Monsieur Gérard LEFEVRE comme membre titulaire et Madame Zalissa ZOUNGRANA comme membre suppléant pour représenter la commune d'Angoulême à la Commission d'appel d'offres du Syndicat Mixte du Pôle Image MAGELIS.

La Commission d'appel d'offres du Syndicat Mixte est désormais constituée comme suit :

Le Président, Philippe BOUTY ou son représentant, président			
Titulaires	Hélène GINGAST (Département de la Charente)		
	Patrick MARDIKIAN (Département de la Charente)		
	Virginie LEBRAUD (Région Nouvelle-Aquitaine)		
	Gérard LEFEVRE (Commune d'Angoulême)		
	Gérard DESAPHY (GrandAngoulême)		
Suppléants	Nelly VERGEZ (Département de la Charente)		
	François BONNEAU (Département de la Charente)		
	Martine PINVILLE (Région Nouvelle-Aquitaine)		
	Zalissa ZOUNGRANA (Commune d'Angoulême)		
	Agnès BEL (GrandAngoulême)		

Le Président, Philippe BOUTY

Acte administratif rendu exécutoire du fait de sa publication le 11 Octobre 2022 et de sa transmission au représentant de l'Etat le 11 Octobre 2022 [Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 11 Octobre 2022

Signé: Le Président